

Communiqué de presse

9 Octobre 2018

La FRCI échange avec la FFC Mobilité dans le cadre de la charte experts

Patrick CLERIS, Président de la FRCI, Fédération des Réseaux de Carrossiers Indépendants, a invité la FFC Mobilité, Réparation et Services, à participer au rendez-vous annuel de son organisation, pour évoquer les grands sujets des métiers de la carrosserie et proposer son soutien dans le cadre des discussions portant sur la fusion des chartes entre experts et carrossiers.

La FRCI, qui réunit les têtes de réseaux de carrosserie Acoat Selected, AD Carrosserie, Autoneo, Axial, Five Star, Précisium et Top Carrosserie, a invité Patrick NARDOU, président de la FFC Mobilité, Réparation et Services, ainsi que Christophe BAZIN, secrétaire Général métier Carrossiers-Réparateurs, à son rendez-vous annuel. Une réunion d'échanges primordiale pour évoquer en toute liberté les difficultés métier rencontrées par les réseaux de carrosserie et leurs adhérents.

Dans ce cadre, la FFC Mobilité, Réparation et Services, a pu s'exprimer sur l'appui et le soutien quotidien qu'elle peut apporter aux carrossiers. Après avoir décliné les nombreux services de la Fédération et détaillé les combats qui animent la FFC Mobilité, Réparation et Services, Christophe BAZIN a retracé la genèse du travail effectué ces deux dernières années par la FFC, Réparation et Services, pour fusionner les chartes de relations Experts entre BCA, ANEA et réparateurs. Une initiative qui est toujours conjointement menée avec la CFEA (Confédération Française des Experts en Automobile) regroupant les syndicats d'experts.

A ce sujet, Patrick CLERIS a d'ailleurs tenu à réaffirmer sa volonté ainsi que celle de son organisation, à apporter sa pierre à l'édifice, sans pour autant se substituer aux organisations professionnelles de réparateurs.

Au cours de cet échange, Alain BESSIN, président du GIE Five Star, en a profité pour demander le soutien de la FFC Mobilité, Réparation et Services, sur le sujet de la mise en place d'un T4 peinture. Un bras de fer qui oppose les professionnels de la carrosserie aux assureurs et aux mutualistes depuis longtemps. Ce nouveau taux peinture éviterait des négociations très longues avec les experts, et prendrait enfin en compte l'existence des peintures tri-couche, très techniques et particulièrement longues à mettre en œuvre, donc plus coûteuses.

Les participants à la réunion de la FRCI ont enfin évoqué le lancement d'une étude concertée dans le but de mettre à jour la norme AFNOR NF X 50-845, qui décrit les moyens dont doit disposer le carrossier pour effectuer une réparation dans les règles de l'art. Le but étant qu'elle prenne en compte les évolutions technologiques de type ADAS, par exemple.